

Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux



Chambre des pouvoirs locaux

16^e SESSION PLENIERE
CPL(16)1REP
26 janvier 2009

Cités interculturelles

Jens NILSSON, Suède (L, SOC)

Exposé des motifs
Commission de la culture et de l'éducation

Résumé :

Les villes européennes ont un rôle éminent à jouer dans la promotion des identités culturelles, de la diversité et des échanges. Les bonnes pratiques établies à partir de l'expérience de 12 villes pilotes devraient permettre d'identifier les stratégies à recommander aux villes et communes pour la promotion des relations interculturelles.

L'objectif du programme du Conseil de l'Europe est de promouvoir la diversité culturelle et de reconnaître la contribution des différents groupes culturels à la cohésion sociale au sein des villes. Ce projet recommande une politique d'intégration interculturelle pro-active donnant priorité à l'intégration professionnelle, aux logements et au civisme, en encourageant le développement d'une identité culturelle inclusive à travers des débats publics, des événements culturels et un travail avec les médias.

R : Membre de la Chambre des régions / L : Membre de la Chambre des pouvoirs locaux
GILD : Membre du groupe Indépendant et Libéral Démocratique du Congrès
PPE/DC : Membre du groupe Parti Populaire Européen - Démocrates Chrétiens du Congrès
SOC : Membre du groupe Socialiste
NI : Membre n'appartenant à aucun groupe politique du Congrès



Table des matières

I	Contexte et objectifs du présent rapport	3
II	Vers une stratégie interculturelle pour les cités	3
	1. <i>La notion d'interculturalisme</i>	4
	2. <i>La cité interculturelle</i>	5
III	Comment se construit une cité interculturelle	6
	a) <i>Un ensemble de droits</i>	6
	b) <i>Des dirigeants pour l'interculturalisme</i>	7
	c) <i>Une approche interculturelle stratégique</i>	7
	d) <i>La gestion des conflits</i>	7
	e) <i>L'élaboration d'une stratégie de la cité interculturelle</i>	8
IV	Dix points pour de nouvelles actions	8
V	Conclusion	13

Cités interculturelles

I Contexte et objectifs du présent rapport

Depuis quelques décennies, l'Europe connaît une forte augmentation du nombre de personnes qui franchissent des frontières dans l'intention de se fixer dans un autre pays – généralement, mais pas uniquement – un Etat membre de l'Union européenne. La situation démographique des prochaines années est de la plus haute importance pour la plupart des pays européens dont la population vieillit. Pour attirer les immigrants, l'Europe doit trouver la force de s'adapter pour se construire au sein de cités interculturelles durables.

Outre le défi que représente la migration, certains pays d'Europe considèrent comme un facteur décisif pour la cohésion et la stabilité sociales l'intégration de groupes minoritaires pouvant ou non être reconnus en tant que minorités nationales, ainsi que de certains groupes ethniques - tels les Roms.

Dans le passé, la responsabilité de l'adaptation culturelle incombait essentiellement aux minorités et aux migrants eux-mêmes, plutôt qu'à la communauté d'accueil. Tout en s'efforçant de faciliter leur intégration socio-économique, et de reconnaître et soutenir leur identité culturelle, les sociétés ont cependant parfois hésité à encourager le dialogue, l'échange et le brassage des cultures – que ce soit par crainte pour la préservation de l'identité nationale ou parce que le phénomène de la migration était considéré comme temporaire et n'appelait donc pas de mesures politiques particulières.

Dans sa "Charte urbaine européenne II – Manifeste pour une nouvelle urbanité"¹, le Congrès voit la ville comme un lieu où des personnes d'origines, de cultures et d'âges divers peuvent vivre ensemble et, en s'appuyant sur des valeurs européennes communes, intégrer et enrichir réciproquement les multiples identités et cultures qu'elles représentent.

Dans sa récente Recommandation 246 (2008) relative à "une approche sociale de la lutte contre le racisme aux niveaux local et régional", le Congrès établit également un lien entre la cohésion sociale et la nécessité d'exploiter les avantages de la diversité. Le rapport y afférent montre que les autorités locales disposent de pouvoirs importants pour contrer le racisme et la discrimination en leur qualité d'employeurs et de prestataires de services, de fournisseurs de marchés publics, et de financiers de programmes sensibilisation, d'éducation de proximité et de soutien aux cibles et victimes du racisme.

Une interaction interculturelle restreinte empêche de véritablement connaître l'autre et entretient des peurs inspirées par la diversité culturelle qui, à leur tour, compromettent l'efficacité et la viabilité des politiques d'intégration. **Ce rapport présente les principales caractéristiques de l'interculturalisme, qui apparaît comme une nouvelle approche de l'intégration, fondée sur le développement d'une perception collective de la diversité en tant que ressource plutôt qu'en tant que menace, et sur l'élaboration de politiques des pouvoirs publics facilitant et encourageant l'interaction et le brassage culturels. Il convient cependant de souligner que l'interculturalisme ne peut réussir comme stratégie d'intégration que s'il s'accompagne d'une affirmation et d'une application sans faille des droits de l'homme et des libertés fondamentales. L'interculturalisme n'a pas pour but d'affaiblir ou de menacer les bases fondamentales de sociétés démocratiques basées sur les droits de l'homme et la suprématie du droit, mais vise à assurer la cohésion sociale, la dignité et l'égalité des chances pour tous les membres de la société, quelle que soit leur origine ethnique et culturelle.**

Le présent rapport présente le concept et la méthodologie d'un programme pilote cherchant à promouvoir et démontrer l'efficacité de l'approche interculturelle dans les cités. Ce programme, intitulé "Cités interculturelles – gouvernance et politiques pour des communautés diversifiées" est une action commune du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne, lancée en janvier 2008. Son

¹ Résolution 269 (2008)

objectif est de concevoir, grâce à l'expérience d'un réseau de villes pilotes², un ensemble de lignes directrices et d'instruments destinés à aider d'autres villes européennes à imaginer une approche positive de la diversité et à gérer leurs populations diversifiées comme un atout plutôt que comme un handicap.

L'objectif de ce rapport est de provoquer un débat sur la justesse et l'applicabilité de l'interculturalisme en tant qu'approche politique dans les cités et de mobiliser le soutien politique nécessaire à la réussite de la mise en œuvre de la phase pilote du programme Cités interculturelles et à la diffusion ultérieure de ses résultats.

II Vers une stratégie interculturelle pour les cités

1. La notion d'interculturalisme

L'interculturalisme met en avant la nécessité de soutenir un pluralisme culturel au sein d'un cadre commun de valeurs, notamment dans le domaine des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Il s'agit de lutter contre la discrimination en encourageant les rapports entre les individus et les communautés d'origines culturelles diverses comme un moyen d'améliorer la connaissance et la compréhension d'autrui. L'interculturalisme se base sur la conviction qu'une interaction et un métissage intensifs entre les cultures comme source d'enrichissement et d'innovation dans la société – ainsi que la reconnaissance active de ce fait et l'encouragement d'une perception positive de la diversité par le public - sont indispensables au succès des politiques d'intégration et de cohésion sociale. Les politiques interculturelles favorisent la cohésion sociale et l'intégration et empêchent la ségrégation et l'exclusion.

L'interculturalisme se traduit par l'acceptation des cultures comme des entités vivantes qui évoluent et se transforment grâce à des rencontres avec d'autres cultures. Il suppose également de comprendre que les cultures n'inspirent pas le respect quand elles sont « ghettoïsées » et marginalisées, mais lorsqu'elles s'expriment ouvertement et se mélangent avec d'autres cultures au sein de l'espace public.

L'interculturalisme représente un angle de vue différent par rapport à d'autres approches "de type idéal" de la gestion de la diversité, comme les politiques assimilationnistes, multiculturelles ou relatives aux travailleurs immigrés. Ces approches de type idéal sont évidemment rares à l'état absolu. Dans la plupart des cas, on combine diversement ces approches et on peut constater au sein de la même ville – et en même temps - des variations dans l'approche politique. Par exemple, alors même que la politique artistique d'une ville peut 'célébrer' la différence au sein de ses communautés multiculturelles, les services de logement peuvent appliquer une politique de location 'daltonienne' supposant que tout un chacun s'assimilera à une norme culturelle majoritaire. Les politiques de type idéal sont néanmoins utiles comme outil analytique pour décrire l'évolution de la dynamique politique.

- Contrairement aux politiques relatives aux travailleurs immigrés, l'interculturalisme reconnaît que l'immigration est rarement un phénomène provisoire et que les chances sont fortes pour que les travailleurs immigrés s'installent et fassent leur vie au sein de la communauté locale en espérant qu'eux-mêmes et leurs enfants pourront jouir des mêmes droits et possibilités que la population d'accueil.
- A la différence des approches assimilationnistes, l'interculturalisme reconnaît le droit à l'identité et au pluralisme culturels comme traits essentiels d'une société démocratique fondée sur le droit et ne considère pas l'assimilation culturelle comme "le prix à payer" pour l'intégration sociale.
- Contrairement au multiculturalisme, l'approche interculturelle ne voit pas la ségrégation communautaire comme une condition nécessaire à la "pureté" et à la "survie" des cultures mais encourage les échanges et les rapports interculturels au sein des établissements et des espaces publics,

² Sont membres du réseau les villes suivantes: Berlin Neukölln (Allemagne), Craiova (Roumanie), Londres Greenwich (Royaume-Uni), Izhevsk (Fédération de Russie), Lublin (Pologne), Lyon (France), Melitopol (Ukraine), Neuchâtel (Suisse), Oslo (Norvège), Patras (Grèce), Reggio Emilia (Italie), Subotica (Serbie)

ainsi que le respect pour la différence culturelle dans le cadre de valeurs et de normes sociétales communes.

Il serait aisé de tirer de la matrice politique la conclusion normative qu'une trajectoire naturellement croissante se dessine au fur et à mesure que les villes se font plus sophistiquées, mais ce serait là une erreur. Il est préférable de conclure que l'approche interculturelle est une autre étape importante dans la progression régulière de l'intégration et de la formation des villes. Ainsi, protéger et renforcer l'identité distincte des nouveaux arrivants dans une ville pourrait constituer une première étape importante en leur permettant de s'intégrer dans la communauté d'accueil plutôt que de se sentir « engloutis » par elle.

La différence la plus notable de l'approche interculturelle par rapport à d'autres stratégies politiques est qu'elle exerce des pressions sur la majorité pour que celle-ci révisé sa position concernant l'intégration des nouveaux arrivants dans la communauté d'accueil.

2. La cité interculturelle

En Europe, la plupart des migrants et de nombreuses minorités s'établissent dans les villes : leur quête de logement et d'emploi, de reconnaissance et de protection juridiques, de liberté d'expression politique et religieuse, d'accès à l'éducation et aux services sociaux, est donc de plus en plus une question locale plutôt que nationale. C'est dans les villes que seront prises les décisions clés déterminant si, dans les décennies à venir, l'Europe sera une région en paix avec sa diversité culturelle – ou en guerre avec elle-même. Les politiques Interculturelles sont donc indispensables aux communautés plurielles de demain.

L'approche interculturelle vise à faire comprendre que la diversité est en principe une bonne chose pour les villes – de même que pour les entreprises.

- Les connaissances et compétences de nouveaux arrivants d'origines diverses comblent souvent un manque et sont donc - comme celles des entrepreneurs du secteur des hautes technologies ou des infirmières - très prisées. Les immigrants remplissent des fonctions vitales dont leurs hôtes ne peuvent se passer mais qu'ils ne veulent plus exercer eux-mêmes. Ils peuvent également présenter d'autres aptitudes que celles de leurs hôtes qui peuvent se révéler complémentaires à celles de la communauté d'accueil et apporter une valeur ajoutée.
- Très souvent, en arrivant dans une ville nouvelle, les immigrants ne coupent pas les liens qui les unissent à leur patrie mais conservent des relations qu'ils exploitent souvent à des fins commerciales. Si ce commerce peut se limiter à leur fournir les denrées alimentaires et les biens culturels auxquels ils sont accoutumés, ses ramifications peuvent aussi être bien plus vastes ; elles offrent par exemple aux exportateurs allemands la possibilité de se faire une place dans le tout nouveau marché turc ; ou encore, elles facilitent l'entrée des sociétés britanniques dans le marché indien de la haute technologie, en pleine expansion. Les immigrants peuvent de plus représenter de nouveaux marchés pour les entreprises locales dans la ville d'accueil.
- En général, les personnes qui quittent leur foyer en quête d'une vie meilleure sont motivées et tournées vers l'avenir. Elles sont probablement plus souvent à leur compte et ont davantage l'esprit d'entreprise que leurs hôtes. Elles peuvent insuffler un nouvel élan à une économie locale morose, et leurs réseaux sociaux plus influents peuvent faire revivre un quartier en décomposition, surtout si elles se réinstallent dans des villes en stagnation ou en déclin. Le maire de Toronto, David Miller, a reconnu que les immigrants sont le pilier de l'économie de sa ville et qu'ils le resteront.
- La diversité de la population est également source d'autres avantages tangibles ou intangibles : elle peut par exemple donner une image cosmopolite pouvant favoriser l'investissement étranger direct, le commerce, les affaires et le tourisme de loisirs, surtout si la ville est en mesure d'accueillir de grandes manifestations (tournois, expositions). L'économie moderne fait grand cas des idées nouvelles et récompense l'innovation en matière de processus et de produits. Des entreprises de pointe sont aujourd'hui convaincues que la diversité est un atout dans les affaires et ont été amenées à reconnaître

qu'il leur faut désormais ratisser large pour découvrir les meilleurs talents et environnements susceptibles d'éveiller la créativité qui leur donnera un avantage concurrentiel.

Une cité interculturelle est une ville fonctionnant d'après le principe que la diversité est la norme et qu'il incombe à tous les résidents de s'adapter. Le trait qui manque également aux autres modèles politiques est le sens de **l'énergie dynamique de nos sociétés européennes urbaines diversifiées**, au sein desquelles les mouvements de population correspondent aux influences réciproques et à l'échange des biens et des services, des idées et des coutumes, des rêves et des aspirations, des peurs et des anxiétés, des talents et des compétences, cependant que les citoyens se font une place au soleil, gagnent de l'argent, fondent une famille et se façonnent une nouvelle identité, dans les limites des frontières ethniques et au-delà.

La cité interculturelle ne se contente pas de "faire face" à la diversité : elle l'utilise comme une source d'innovation, de créativité et de croissance. Elle accepte la diversité en tant que norme et aide les membres de tous les groupes – minoritaires aussi bien que majoritaires – à en tirer profit. La cité interculturelle conçoit ses politiques culturelles, éducatives, sociales, de l'emploi et du logement, ainsi que ses espaces publics, de manière à permettre à des personnes d'origines culturelles diverses de se mêler et d'échanger pour mieux se comprendre, dans l'intérêt de tous. Des structures et des mécanismes ouverts au public et lui offrant la possibilité de consulter, de débattre et de prendre des décisions illustrent la mixité culturelle communautaire et permettent de résoudre les difficultés liées aux différences culturelles. La cité interculturelle n'évite pas les conflits culturels mais les accepte et adopte des méthodes adéquates – tant civiques que juridiques - pour les résoudre. Les dirigeants politiques de la ville et les médias locaux présentent la compréhension de la diversité comme un atout et encouragent les citoyens à la percevoir ainsi et à concevoir la ville comme un espace culturel pluraliste. Grâce à cette interaction, à cette confiance entre groupes culturels et à une forte participation à la vie citoyenne, la cité interculturelle est à même de relever les défis socio-économiques et de saisir les occasions fournies par une économie de plus en plus mondialisée.

La cité interculturelle fait de l'interculturalisme une de ses principales stratégies politiques. Cette stratégie ne peut porter durablement ses fruits que si elle est partagée et revendiquée par les autorités municipales dans l'ensemble du paysage politique et si le public ne la perçoit pas comme s'inscrivant dans une action partisane. Les dirigeants doivent établir des alliances avec des organisations de simples citoyens et les médias locaux pour aider la communauté à développer une compréhension pluraliste de sa propre identité et à valoriser un sens plus large du "nous" qui non seulement englobe des résidents traditionnels ou des membres de la majorité, mais aussi ceux qui ont une langue, une religion et une culture différentes ou qui n'ont rejoint la communauté que récemment.

La diversité culturelle est parfois vécue comme menaçante et peut soulever des inquiétudes quant à **l'identité** de la collectivité locale. La stratégie des cités interculturelles répond à ces craintes par un débat franc et ouvert à tous dans les institutions publiques et les médias. Ce débat a pour premier objectif de faire tomber les mythes infondés (par exemple, sur le rôle économique des migrants ou leurs pratiques religieuses) qui circulent dans l'opinion publique et les médias sur les groupes migrants ou minoritaires³ et de mettre en avant la contribution positive de ces groupes au développement de la communauté.

III Comment se construit une cité interculturelle

Les villes sont soumises à de nombreuses conditions sur lesquelles elles n'ont que peu de prise, comme l'économie nationale et mondiale, les politiques nationales, la situation géographique, la démocratie, le patrimoine culturel, etc. Il paraît évident que la mise au point de stratégies interculturelles dépend dans une large mesure de ces conditions, selon qu'elles sont ou non favorables. Par exemple, la plupart des villes ont peu d'influence sur les politiques éducatives et les programmes pédagogiques, alors que l'éducation interculturelle dans les écoles et la formation interculturelle initiale des professionnels –

³ De nombreux exemples de ces mythes sont cités dans le rapport "Fonder l'avenir – le temps de la conciliation" de Gérard Bouchard et Charles Taylor pour la Commission de Consultation sur les pratiques d'accommodement liées aux différences culturelles, Québec 2008

notamment dans les services sociaux – sont des éléments essentiels de la cité interculturelle. Cependant, même dans ces domaines, les villes ont un rôle important à jouer : elles peuvent par exemple encourager les écoles à organiser des événements interculturels, en faisant appel à des médiateurs interculturels ou en communiquant intensivement avec les parents d'origine immigrée ou minoritaire.

Les villes participant au programme pilote Cités interculturelles se sont engagées à mettre en œuvre des actions spécifiques dans des domaines où elles peuvent faire une différence, afin de stimuler le développement culturel.

a) *Un ensemble de droits*

Toute ville souhaitant tirer parti des avantages de l'interculturalisme doit mettre en place les structures adéquates pour veiller à ce que l'interculturalisme n'excuse pas un affaiblissement ou une remise en question des libertés et droits humains fondamentaux.

Le premier préalable à une cité interculturelle est que tous les citoyens puissent jouir de droits démocratiques dont, notamment, l'égalité devant la loi, l'accès à la participation politique, la liberté de culte et la protection juridique contre la discrimination et le harcèlement. Le droit de vote au niveau local est une condition première d'une citoyenneté locale active, et une manière de garantir que les processus politiques tiennent compte des besoins de l'ensemble des membres de la collectivité. Les lois électorales sont généralement du ressort de l'État et donc largement au-delà de la sphère d'influence d'une municipalité. Les villes peuvent néanmoins mettre en œuvre d'autres pratiques : par exemple placer au sein du conseil municipal des observateurs ou des conseillers "de l'ombre" représentant les résidents étrangers, voire instaurer une forme de mandat partagé entre conseillers à part entière et représentants des résidents non nationaux. En outre, les villes ne manquent pas de moyens pour garantir une application effective de la loi au niveau local et il se dessine aujourd'hui une nouvelle génération de villes qui commencent à s'approprier de nouveaux droits, comme celui d'octroyer de nouvelles formes de citoyenneté sous-nationale aux immigrants (voir par exemple, Madrid).

b) *Des dirigeants pour l'interculturalisme*

Il faut aussi que les dirigeants locaux changent de mentalité et se posent la question suivante : si notre but est de créer une société non seulement libre, égalitaire et harmonieuse mais qui assure aussi une coopération et une interaction productives entre les ethnies, que devons-nous faire de plus ou faire différemment? Et, notamment, de quel type de dirigeants (politiques et communautaires) et de citoyens avons-nous besoin pour cela?

Un pouvoir interculturel nécessite des édiles qui reconnaissent la contribution positive des migrants et des minorités ethnoculturelles dans la vie de la cité, qui encouragent les citoyens à voir la diversité comme une chance et pratiquent un débat ouvert sur l'identité pluraliste de la ville. Le pouvoir interculturel doit être partagé par toute la classe politique et non pas associé à un parti s'il doit véritablement transformer l'auto-perception, la vision et la politique de la ville.

Les dirigeants interculturels interviennent dans la politique et la société civile, les affaires et le monde professionnel et amènent d'autres citoyens à participer à la construction de la vision interculturelle de la ville 'à travers un objectif interculturel'.

c) *Une approche interculturelle stratégique*

La création d'une cité interculturelle requiert une approche stratégique qui englobe tous les principaux domaines politiques de la ville et met à contribution tous les principaux prestataires de services, les pouvoirs publics, la société civile, les opérateurs culturels, etc.

Les stratégies des cités interculturelles ne peuvent se limiter à des approches graduelles tablant uniquement sur les réussites passées (bien qu'évidemment il faille s'inspirer des points forts et des

bonnes pratiques de la ville). Ces stratégies doivent être *transformatives*, c'est-à-dire viser à changer fondamentalement la culture citoyenne, la sphère publique et les institutions elles-mêmes.

Voir la vie de la cité à travers l'objectif interculturel signifie organiser des débats sur la perception de la ville interculturelle avec des individus, des groupes et des communautés sur les buts, moyens et critères d'une politique de la ville interculturelle. Que faire pour que les principaux bâtiments publics évoquent non pas une origine culturelle particulière mais une pluralité de références culturelles (à travers la conception architecturale, la décoration, la langue des signes, etc.), de façon à ce qu'ils représentent symboliquement le pluralisme culturel de la cité? Comment organiser l'apprentissage linguistique de manière interculturelle (non seulement en tant que mesure d'intégration obligatoire, mais en tant qu'échange de compétences langagières, en permettant aussi à la population d'accueil de se familiariser avec les langues des migrants)? Comment des activités culturelles peuvent-elles faire se mêler divers groupes ethniques plutôt que de cantonner les participants dans des silos monoculturels? Comment s'assurer que les services publics offrent une qualité et un accès suffisants, même en cas de pression démographique soudaine de l'immigration? Ce n'est là qu'un petit échantillonnage de questions auxquelles la ville doit répondre de manière systémique afin de créer les conditions favorables à une intégration positive et "réciproque".

d) *La gestion des conflits*

Il faut baser les stratégies interculturelles de la ville sur des secteurs et des activités où les relations sont positives, sans pour autant ignorer ou s'abstenir de tenter de résoudre les conflits interculturels. Il faut accueillir le conflit comme un phénomène inévitable qui, s'il est bien géré, se révèle créatif et générateur d'un apprentissage et d'une croissance mutuels pour tous les participants, y compris les autorités municipales.

Nous trouvons de cela un bon exemple à Turin, une ville qui a saisi l'idée de 'gestion créative des conflits' comme une occasion de construire une citoyenneté active et cohérente. Par plusieurs programmes distincts mais interdépendants menés dans divers quartiers de la ville, le conseil et ses partenaires ont investi des compétences et des moyens impressionnants en allant directement aux points de fractures et aux questions névralgiques auxquels les pouvoirs publics d'autres villes craignent de s'attaquer. Premièrement, Turin forme et emploie une équipe de 'médiateurs interculturels de rue' pour un contact direct avec les jeunes, les vendeurs des rues, les nouveaux arrivants et les résidents établis de longue date pour comprendre les nouvelles tendances, anticiper les frictions, trouver un terrain commun et créer des entreprises collectives. La ville a également – en association avec l'agence spécialisée Gruppo Abele – mis sur pied un programme de création d'espaces où peuvent se résoudre les conflits interculturels. Elle a ouvert trois *Casa dei Conflitti* (ou "maison du conflit") où officient 10 médiateurs diplômés, ainsi que des bénévoles. Autre mesure adoptée, la négociation de 'contrats de voisinage', par exemple, Via Arquata où 24 organisations bénévoles ont créé avec les pouvoirs publics une *tavola sociale* pour anticiper et gérer les conflits interculturels.

Reggio Emilia a créé un centre interculturel où des médiateurs formés à une grande variété d'origines ethniques et linguistiques interviennent chaque fois qu'ils pressentent qu'un problème pourrait survenir – par exemple dans certaines écoles, lorsque des enfants ont tendance à trop se regrouper en fonction de leur ethnie.

e) *L'élaboration d'une stratégie de la cité interculturelle*

Pas une ville ne ressemble à l'autre. La géographie, la démographie, l'histoire et la politique font de chaque ville une constellation unique de facteurs qui doivent être pris en compte en élaborant une nouvelle stratégie. Des villes pilotes participant au programme conjoint du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne évaluent sous un angle interculturel leurs politiques et approches dans un certain nombre de domaines et utilisent les informations qu'ils en tirent pour mettre au point des stratégies interculturelles. Une stratégie interculturelle "de type idéal" devrait comprendre des éléments suivants:

IV Dix points pour de nouvelles actions

i. Un engagement public explicite en faveur de l'interculturalisme

Il est nécessaire de déclarer en public que la ville comprend explicitement et adopte une approche interculturelle pour annoncer son changement de perspective et susciter la prise de conscience et le débat au sein de la collectivité. Cette déclaration peut prendre différentes formes mais, idéalement, elle devrait rassembler les représentants élus de toute la classe politique pour garantir une continuité en cas de changement d'administration. Elle peut être complétée par une action emblématique afin de symboliser la transition vers une ère nouvelle, par exemple en réparant une erreur passée ou en désignant un jour dédié à la compréhension interculturelle. Des prix ou autres projets destinés à récompenser des actes isolés ou des vies consacrées à bâtir la confiance et la compréhension interculturelles pourraient être créés.

En 2007, **Greenwich** (un arrondissement de Londres) a publié et largement diffusé un rapport intitulé "Accueillir la diversité" qui décrit les principales cibles et activités du Conseil pour la promotion de la diversité, de l'inclusion et de la cohésion et pour la lutte contre la haine, la discrimination et la violence. Un chapitre de ce rapport dépeint les diverses activités interculturelles en soulignant qu'il n'y a pas de meilleur moyen de célébrer la richesse de notre diversité culturelle que de rapprocher les membres de l'ensemble de nos communautés pour les faire s'apprécier les uns les autres et découvrir de nouveaux aspects des diverses cultures.

La ville d'Oslo s'est déclarée ville ouverte et pluriculturelle en 2001. Sa politique s'intitule OXLO – Oslo Xtra Large. Voici les termes de la déclaration "Oslo – une ville pour tous", adoptée à l'unanimité par le conseil municipal : « Oslo est une ville où tous les citoyens ont la même valeur. Les citoyens d'Oslo sont son avenir et sa richesse la plus précieuse. Nous sommes des citoyens d'origines religieuses, culturelles et ethniques différentes et avons les mêmes droits, devoirs et responsabilités. (...) La municipalité d'Oslo veut refléter la diversité de sa population au sein de ses fonctionnaires et de ses dirigeants et dans les services qu'elle fournit. »

Des villes comme **Rotterdam** et **Neuchâtel** ont lancé des initiatives d'accueil et des projets d'exploration urbaine grâce auxquels les nouveaux arrivants (temporaires et permanents) mais – tout aussi important – les citoyens locaux, peuvent visiter des quartiers de la ville qu'ils n'ont encore jamais vus et y être accueillis par des personnes de différentes cultures.

ii. Mise au point d'un système de gouvernance interculturelle

L'octroi aux résidents étrangers du droit de voter et de se présenter aux élections locales, prévu par la Convention sur la participation des étrangers à la vie publique au niveau local, est la condition sine qua non d'une citoyenneté locale pleine et entière et d'une véritable gouvernance interculturelle. Les villes où les résidents étrangers disposent de ces droits assistent à une augmentation significative de la participation des étrangers à la vie de la collectivité, et constatent un repli des préjugés et des conflits interculturels. Les efforts destinés à soutenir l'élection de citoyens issus de l'immigration dans les institutions locales sont aussi un élément important de la gouvernance de diverses communautés.

Il existe d'autres mécanismes et structures susceptibles de permettre l'intégration et la participation citoyennes des migrants et des résidents étrangers. L'une de ces structures clés est un bureau de l'administration municipale s'occupant de l'intégration et des relations interculturelles. Ce bureau devrait avoir la capacité financière, opérationnelle et décisionnelle d'intervenir dans divers domaines politiques, de prendre des initiatives et de développer des projets à différents niveaux (comme à Neuchâtel). Le travail de ce bureau devrait être guidé et soutenu par un organisme de conseil composé notamment de représentants des résidents migrants/étrangers, mais également de représentants de divers organismes municipaux, des services sociaux, des employeurs et des syndicats, des experts dans le secteur éducatif et autres domaines concernés. L'organisme de conseil devrait être mandaté pour superviser l'intégration et les relations interculturelles, étudier des points spécifiques, consulter les acteurs intéressés et formuler des recommandations politiques. Le système de gouvernance interculturelle doit aussi soutenir les associations de migrants et de ressortissants étrangers, ainsi que d'autres associations de la société civile, en partie sous condition du caractère interculturel des dirigeants, des membres et des activités de

ces organisations. Les villes doivent en outre encourager la mise en œuvre de systèmes de gestion des conflits de voisinage, comme à Neukölln et à Reggio Emilia. Une consultation à l'échelle de la ville devait être organisée d'une manière qui corresponde aux bonnes pratiques en matière de consultation interculturelle à l'étude dans le cadre du programme Cités interculturelles.

iii. Stratégies interculturelles dans les politiques et les institutions municipales, modification ou création de nouveaux organismes et projets interculturels, par exemple:

- Dans le secteur éducatif, créer de nouveaux collèges et écoles comme fer de lance interculturel, en investissant généreusement dans la formation du personnel, les programmes interculturels, les modèles d'apprentissage coopératifs, le resserrement des liens avec les parents et la collectivité, le jumelage avec des écoles monoculturelles et l'éducation à la citoyenneté.

L'administration scolaire de la ville britannique de **Bradford** a constaté que dans certains quartiers, les écoles tendaient de plus en plus à accueillir exclusivement des personnes blanches ou exclusivement des personnes de couleur. Cette politique laissait peu d'occasions aux enfants d'en apprendre plus les uns sur les autres. Un processus de jumelage entre plus de 70 écoles locales a débouché sur une coopération beaucoup plus étroite et un travail commun du personnel et des élèves. Les élèves ont en moyenne noué 2,6 nouvelles amitiés transculturelles depuis le début du projet

www.bradfordschools.net/slp/

Le quartier voisin de **Kirklees** a tenté d'augmenter le potentiel de cohésion communautaire offert par le jumelage en faisant appel à des adultes n'appartenant pas au personnel enseignant, c'est-à-dire non seulement des parents, mais également des assistants n'enseignant pas et des surveillants de récréation qui sont souvent des personnes bénéficiant d'une influence et de réseaux importants dans la localité. Ce projet a été bien reçu par les parents:

www.kirklees.gov.uk/you-kmc/bigpicture/storypdfs/CED10-SchoolTwinning.pdf

Plusieurs écoles multiculturelles ont été créées en **Grèce** dans des secteurs à la population scolaire particulièrement diversifiée. Ces écoles suivent un programme spécial et entretiennent des liens renforcés avec la communauté locale.

Albert-Schweitzer-School (ASS) à **Berlin Neukölln**. Actuellement, 530 élèves sont scolarisés à l'ASS, dont 85 % sont immigrés ou du moins issus de l'immigration. L'établissement est en train de mettre au point un concept d'école de jour à plein temps offrant un soutien spécial pour l'acquisition d'une connaissance linguistique standard en allemand et d'une éducation culturelle générale. Voir également:

www.albert-schweitzer-schule.de

- Dans le **domaine public**, répertorier un certain nombre d'espaces publics clefs (formels et informels) et investir dans une discrète reconfiguration, l'animation et l'entretien des lieux pour renforcer les liens entre tous les groupes ethniques; mieux comprendre la manière dont les différents groupes utilisent l'espace et s'intègrent dans les aménagements, comme dans certains quartiers de Londres.

Sense of space, à **Manchester**, est une nouvelle forme d'urbanisme qui s'inspire d'une variété bien plus grande de facteurs culturels pour informer les urbanistes de la future évolution des quartiers, voir

www.manchester.gov.uk/downloads/Manchester_A_Sense_of_Place.pdf

L'**arrondissement de Lewisham, à Londres**, a inauguré une nouvelle manière de concevoir l'urbanisme à travers un objectif interculturel, voir :

www.lewisham.gov.uk/Environment/Regeneration/DeptfordTownCentre/InterculturalCity.htm

Berlin Neukölln: "Käpt'n Blaubär" – Point de rencontre pour les enfants et les parents

Constatant l'absence de points de rencontre pour les enfants et les jeunes dans l'ensemble du secteur, le conseil de gestion du voisinage a créé un nouveau site de jeux et un petit bâtiment (financé par le programme Soziale Stadt" – Ville sociale – lui-même financé par le Land de Berlin, le Gouvernement fédéral et l'Union européenne). L'équipe de proximité (outreach) gère le projet. "Outreach" est une solution alternative au travail social traditionnel dans les centres de jeunesse. www.outreach-berlin.de

Dans l'un des quartiers à forte population d'immigrés de **Lyon** sont régulièrement organisées dans les cafés des discussions où des femmes migrantes se réunissent pour parler de leurs traditions dans divers domaines (mariage, cuisine, etc.).

- Concernant le **logement**, des programmes d'essai en matière d'attribution des locaux et de publicité qui donnent confiance aux groupes ethniques et les informent pour leur permettre d'envisager de se loger en dehors des enclaves traditionnelles, comme cela s'est fait à Bradford et Lyon.

Pour une vue d'ensemble des bonnes pratiques au Royaume-Uni, voir *Diversité ethnique, quartiers et logement* sur: www.jrf.org.uk/knowledge/findings/foundations/110.asp

L'intégration aide les Roms à devenir des membres à part entières de la société européenne. Un lotissement pour intégrer les communautés rom et espagnole à **Avilés**:

http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/docs/spsi_gpa/gpa5_peer_review_aviles_en.pdf

L'un des moyens de mesurer la ségrégation en matière d'habitation est l'*Index de l'isolement*. Pour plus de détails, voir <http://www.interculturalcity.com/The%20Knowledge%20Base.pdf>

De nombreux exemples de pratiques et de stratégies pour garantir la mixité culturelle dans les lotissements et les quartiers sont cités dans l'étude du réseau CLIP intitulée "Logement et intégration des immigrés en Europe". <http://www.eurofound.europa.eu/pubdocs/2007/94/en/1/ef0794en.pdf>

- Dans les **quartiers**, faire des infrastructures clés des centres interculturels communautaires offrant des services de première nécessité (santé, maternité, petite enfance, bibliothèque) et de médiation.

A **Århus**, les bibliothèques publiques offrent dorénavant de nombreux autres services publics et sont devenues la plaque tournante des quartiers multiethniques, voir *Librairies publiques: - Inclure la diversité, Renforcer l'autonomie des citoyens au Danemark*, sur : www.aakb.dk/sw3893.asp

Collingwood Neighbourhood House www.cnh.bc.ca/ est un centre local de services multifonctionnel qui a unifié un quartier hétérogène et autrefois dégradé du centre-ville de **Vancouver**.

La "bibliothèque Helene-Nathan" est la librairie centrale de **Neukölln** (Berlin), avec 160 000 produits médias et une surface globale de 3000 m2. Elle est très populaire chez les enfants et les jeunes. Entre 2004 et 2006, elle s'est trouvée au cœur du projet "Nouvelles de Babylone" portant sur le multilinguisme à Neukölln, la responsabilité d'une bibliothèque dans une cité multiculturelle et la manière de devenir une véritable librairie interculturelle. www.stadtbibliothek-neukoelln.de

- En matière de **commerce et d'économie**, prendre des mesures supplémentaires pour s'assurer que les migrants trouvent des emplois adaptés à leurs qualifications en garantissant la reconnaissance des agréments ; explorer les possibilités commerciales par l'intermédiaire des réseaux de la diaspora des migrants locaux ; aider les entreprises des migrants à percer dans les marchés multiethniques.

Londres est l'une des premières villes à démontrer que la diversité est un phénomène rentable d'un point de vue commercial. D'après l'Agence pour le développement de Londres, les sociétés qui positivent la diversité de la ville y trouveront des avantages économiques, par exemple grâce au développement des compétences de leur main-d'œuvre, à l'élargissement de leurs marchés tant dans leur pays (via les liens de la diaspora) qu'à échelle internationale, ainsi qu'à l'extension de leurs lignes de produits par des initiatives en faveur de la diversité. Voir <http://www.diversityworksforlondon.com>

A **Neuchâtel**, l'une des principales sociétés d'horlogerie, Nivarox, a développé un partenariat avec les services sociaux pour garantir le placement de jeunes (essentiellement des immigrants) peu qualifiés à qui sont souvent offerts une formation/un stage et, finalement, un emploi permanent. Ce programme très probant s'étend actuellement à d'autres compagnies et groupes – mères inactives et personnes handicapées.

Développé à Berlin **Neukölln**, "Tek-Stil" est un projet artistique, parrainé par la Fondation de la culture allemande dans le cadre du projet "Nouvelles possibilités et formes de travail". Le projet a rassemblé de jeunes concepteurs et des femmes migrantes. Berlin tente de devenir un centre pour les "industries créatives" et les jeunes créatifs. Le renouveau de l'industrie du textile s'inscrit dans ce mouvement. Les écoles de mode et de design se multiplient et les jeunes professionnels veulent organiser des spectacles et voir leurs idées se concrétiser. L'idée du projet *Tek-stil* est de combiner deux potentiels importants : les jeunes designers professionnels et un genre spécial de couturiers – de préférence des femmes issues de l'immigration. La plupart d'entre elles vivent à Neukölln et n'ont pas d'emploi rémunéré mais sont compétentes dans le domaine du textile et de l'artisanat, notamment pour les travaux d'aiguille. www.tekstilprojekt.net

- Dans le domaine du **sport et des arts**, organiser des tournois et des festivals qui rapprochent les jeunes de différents quartiers de la ville et entraînent des adolescents multiethniques à devenir des chefs de file dans le domaine du sport et des arts, comme à Oldham.

A la suite d'émeutes ethniques, la ville d'**Oldham** a mis sur pied un programme destiné à rassembler des enfants d'origines ethniques diverses à travers une activité sportive, le programme Unité dans la communauté, voir : www.coventry.ac.uk/researchnet/d/336/a/1606

Nous trouvons deux bons exemples de dialogue interculturel dans les activités ludiques et sportives à **Aalborg**, au Danemark:

http://urbact.eu/fileadmin/subsites/citiz_move/pdf/Case_from_Aalborg_play_ground_analysis.pdf

La Friche Belle de Mai est un centre artistique interculturel situé dans un quartier multiethnique de **Marseille**, la seule grande ville de France qui n'a pas connu d'émeutes ethniques ces dernières années, voir:

<http://urbact.eu/projects/udiex-udiex-alep/synthesis-and-prospect/case-studies/workshop-7-cultural-diversity-tourism-and-urban-regeneration/regeneration-through-diversity-in-the-arts-and-culture-la-friche-belle-de-mai-marseilles-france.html>

Le partenariat primé Charlton Athletic Race Equality (CARE) est dirigé par le Conseil de Greenwich et le Charlton Athletic Football Club. Le travail du CARE a trait à de nombreux domaines relatifs à l'égalité et à la diversité et s'attache particulièrement à la cohésion communautaire. Le CARE veut instaurer des relations communautaires positives en s'attaquant à l'inégalité et à la discrimination et en favorisant l'inclusion sociale. Le CARE lance de nombreuses initiatives innovantes et interactives dans le domaine du sport et des arts pour s'engager auprès de la communauté et créer des tribunes informelles permettant une interaction et une communication entre des individus et des groupes qui autrement n'auraient normalement pas pu s'associer – en contribuant à la création de relations positives et d'un sens de la collectivité. http://www.charlton-athletic.co.uk/anti_racism.ink

iv. **Reconnaître le caractère inévitable du conflit** au sein de communautés mixtes et développer les capacités de médiation et de résolution de la ville, comme à Turin. **Réaliser qu'une politique d'intégration cohérente ne peut manquer d'inclure une prévention efficace du racisme**, sans laquelle les objectifs de la cohésion sociale risqueraient de rester de simples déclarations d'intention.

Pour les orientations données par le gouvernement du Royaume-Uni aux autorités locales sur le plan d'urgence dans le domaine de la cohésion communautaire et le contrôle des tensions, voir

www.communities.gov.uk/publications/communities/cohesionplanning

La Casa dei Conflitti, à Turin, est un lieu où se résolvent les conflits de voisinage, voir <http://urbact.eu/themes/populations-of-foreign-origin/participation-and-citizenship.html>

v. **Explorer et s'inspirer des meilleures pratiques** d'ailleurs, en emmenant des politiciens et des dirigeants politiques, ainsi que des groupes ethniques de jeunes leaders communautaires – comme à **Belfast** et **Derry** – en d'autres lieux. L'apprentissage et le parrainage ville par ville sont un élément clé de la méthodologie du programme Cités interculturelles.

vi. **Investir dans une formation linguistique** pour s'assurer que tous les migrants peuvent converser dans la langue majoritaire, tout en permettant aux membres de la majorité d'apprendre des langues minoritaires, comme à **Amsterdam**. Inciter les entreprises à offrir une formation linguistique à leurs travailleurs étrangers, comme à **Neuchâtel** et à **Reggio Emilia**.

vii. **Etablir une stratégie commune avec les agences locales de médias** pour recueillir et présenter les nouvelles d'une façon responsable et interculturelle, comme à Leicester. Mettre en place un contrôle des médias et des actions de formation pour encourager une présentation équilibrée de l'information dans les médias et augmenter le professionnalisme et l'efficacité des médias minoritaires et communautaires.

viii. **Créer une fonction de renseignements interculturels** (ou un observatoire comme cela s'est fait à **Vienne**, **Turin** et **Madrid**) ou du moins entamer un processus de contrôle des exemples de bonnes

pratiques localement et ailleurs; recueillir et traiter les informations et données locales; procéder à des recherches sur l'état de l'interaction transculturelle dans la ville; fixer et contrôler les indicateurs interculturels; dispenser des conseils et des savoirs aux agences locales et faciliter la création de réseaux d'apprentissage locaux.

ix. **Lancer un programme de formation aux compétences interculturelles et à la sensibilisation** pour les hommes politiques, adopter des mesures en ce domaine, se doter d'un personnel assurant les contacts avec le public dans des organismes de services publics, comme à **Greenwich**. Encourager le secteur privé à participer – comme cela s'est fait à **Stuttgart**. Les recherches montrent que le recours à des médiateurs en tant qu'intermédiaires entre les "clients" et les praticiens dans l'offre de services éducatifs, de santé ou autres se révèle efficace dans les situations de crise mais que les connaissances interculturelles des praticiens sont indispensables au quotidien.

x. **Créer un forum ou un centre de consultation interculturel et/ou interculturel à l'échelle de la ville** et mettre en place chaque fois que possible des actions de consultation transculturelle dans les quartiers – comme cela s'est fait à **Leicester** et à **Barcelone**.

Les membres du **Forum œcuménique d'Oldham** (arrondissement d'Oldham, Royaume-Uni) sont issus des communautés chrétienne, bouddhiste, hindoue, juive et musulmane. Ils sont nommés par Churches Together, le Conseil des Mosquées, l'Association des Indiens d'Oldham et le Centre bouddhiste de la ville. Le Forum organise divers événements, dont le plus important est le Festival des lumières qui a lieu en décembre pour célébrer les festivals de Deepawali (Hindouisme), Hanukkah (Judaïsme), Noël (Christianisme) et Eid-Al-Fitr (Islamisme). Cet événement donne aux résidents d'Oldham l'occasion de partager, d'échanger des informations et d'exprimer leur foi dans des spectacles et des discours.

V Conclusion

Les villes peuvent être de bons agents de l'intégration et de véritables laboratoires du dialogue interculturel, si tant est qu'elles s'engagent fortement, sur le long terme, et à tous les niveaux de la classe politique, à faire de la diversité un facteur positif du développement et à adopter les principes de l'interculturalisme. L'autonomie des villes leur permet de mettre en place un ensemble de structures, de politiques et de programmes facilitant la mixité culturelle, l'apprentissage et le dialogue interculturels, le débat et la résolution des conflits transculturels. Cependant, pour être efficaces, les actions menées par les villes doit être soutenues par des lois appropriées, une formation interculturelle à l'échelle du pays et des programmes de renforcement des compétences ; les villes doivent aussi se voir confier certaines libertés pour créer des structures et mettre en œuvre des politiques favorisant des relations interculturelles positives.

ⁱ L'Index des politiques d'immigration européennes (Migrant Integration Policy Index -MIPEX) fournit le guide le plus digne de foi sur la manière dont les différents Etats abordent six domaines politiques clefs qui déterminent le parcours des immigrés vers une pleine citoyenneté, <http://www.integrationindex.eu>